

RAPPORT FINANCIER SAISON 2019–2020

Par Catherine FULLIQUET, trésorière

*****(Résultat susceptible d'évoluer car l'exercice n'est pas définitivement clos, il reste des écritures à mentionner)***

Cette année a permis de réaliser un bénéfice de 24480 € malgré l'impact de l'épidémie du Covid-19 qui est justifié par :

- Des recettes supplémentaires dues à l'augmentation du nombre de licenciés
- Un Tournoi FLUO qui a bien fonctionné cette année encore
- Une soirée club qui a connu un franc succès
- Une saison tronquée donc moins de frais d'arbitrage, d'indemnités d'entraîneurs, et de frais de déplacement.

Cette marge ne sera pas de trop pour financièrement envisager sereinement les années prochaines et ne pas être en difficulté.

En effet la subvention aide à l'emploi de l'Agence Nationale du Sport (12000€) servant à régler les charges salariales ne sera pas renouvelée la saison 2021–2022 car attribuée seulement pour 2 ans.

La subvention actuelle de la ville de Rumilly (17000 €) couvre la part salariale.

De plus il sera certainement difficile de solliciter nos sponsors actuels qui vont se trouver ou se trouvent déjà en difficultés à la suite de leur fermeture lors de la période de confinement.

BILAN POSTES RECETTES

- Stage vacances Toussaint / Bénéfice 1574.28 €
- Stage vacances Février / Bénéfice 588.44 €
- Buvette journées championnat/ Bénéfice 1596.69 €
- Tournoi Fluo / Bénéfice 1640.85 €
- Soirée/ Bénéfice 5025.364 €
- Boutique / Bénéfice 1135.10 €
- Sponsors / 9376 €
- Fan club /pas de bénéfice cette année vu l'arrêt des compétitions, reste 40 +30 places pour l'année prochaine
- Conseil Départemental 74 /subvention 1100 €

BILAN POSTES DEPENSES principales

- Frais COMITE 74 licences + engagements équipes / 5119 €
- Frais LIGUE AURA licences + engagement équipes / 13334.35 €
- Frais arbitrages pour équipes seniors /3349.3 €
- Frais formations +prépa physique/2118.8 €
- Achats équipements sportifs / 3565.96
- Achats équipements sportifs+fournitures administratives / 4913.06 €
- Voyage déplacements/ 1046.5 €
- Salaires employé club /14832.04 €
- Cotisations URSAFF +retraite+prévoyance+complémentaire/4713.41 €